

Le Tambour de Varennes

Notre passé et notre avenir sont solidaires (Gérard de Nerval)

Numéro 17 – Automne 2009



Oyez, oyez !

Merci Alphonse !

C'est à lui que l'on doit la fondation de Varennes. Alphonse de Poitiers, bien sûr ! Le petit frère du grand Saint Louis.

Fondée en 1260, Varennes fêtera donc son 750^e anniversaire en 2010 !

Sept siècles et demi cela donne le tournis, d'autant plus qu'après s'être hâté lentement, le temps s'est progressivement accéléré.

Quant aux hommes qui ont vécu dans notre communauté depuis sa création, ils sont encore très proches de nous. Aucun doute là-dessus, car si vous comptez une personne par génération, quatre générations par siècle, cela ne représente que trente individus que vous pourriez aisément réunir autour d'une table.

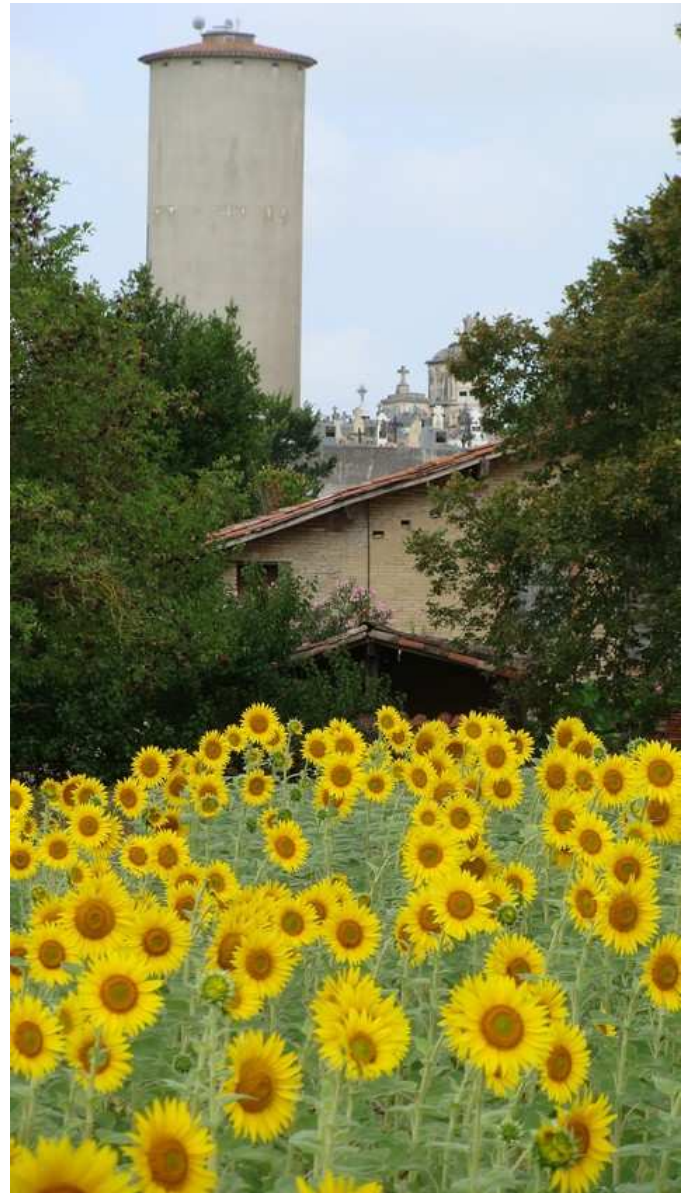
Cette assemblée aurait de la gueule car de Pierre Autier, le dernier cathare réfugié à Varennes au début du 14^e siècle, au révérend père Michel Bardy, missionnaire en Louisiane, l'histoire de cette bande de terre, entre Tarn et Tescou, abonde de personnages singuliers.

Fidèles lecteurs, vous serez aux premières loges pour découvrir les aventures de ces héros du passé dans les prochains numéros du Tambour.

En route pour le millénaire !

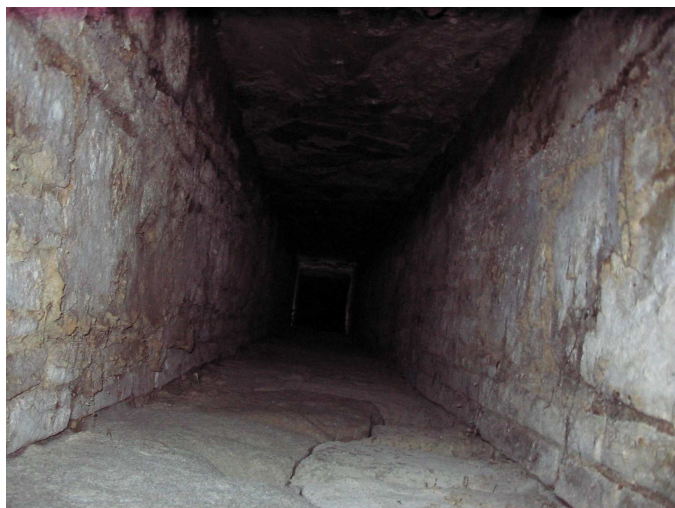
Pour le présent, bon automne à tous.

Eaux et soleils !



A lire dans ce numéro
Patrimoine de chez-nous
La chronique du Repotegaire
La caisse du Tambour
Hé, hé, les écolos !
Le méthane enflamme le Tescou !
Tempête sur le lavoir

Patrimoine de chez-nous



Un puits, un cachot, des oubliettes ? Pas du tout ! Il s'agit de l'aqueduc souterrain qui traverse la rue devant la mairie. Il ne date pas de l'époque romaine, mais du siècle dernier. Il permettait de conduire les eaux de pluies qui stagnaient dans l'empreinte de l'ancienne mare, comblée vers 1860, au fossé de la route de Villemur. L'aménagement de la traversée du village et de la place Edward Pousergues, n'a en rien changé sa destination, même si cet été il est resté au régime sec.

La caisse du Tambour

Compte de gestion année 2008/2009

	Crédit	Débit
Report solde années 2007/2008	288,95 €	
Subvention Commune	80,00 €	
Cotisations lecteurs	240,00 €	
Dons	44,98 €	
Abonnement au Fil d'Ariane années 2008 et 2009 (30 € + 30€)		60,00 €
Abonnement à Généanet		40,00 €
Cabinet Michel Lamy, consultations au Service Historique de l'Armée de Terre		96,00 €
Reproductions auprès de la Bibliothèque Nationale de France (BNF)		104,74 €
Photocopies dossier légion d'honneur		7,00 €
Frais CCP		8,00 €
Timbres et divers		15,49 €
Achat documentation		22,49 €
Totaux	653,93 €	353,72 €

A la date du 17/09/2009, il reste en caisse 300,21 €

Merci au conseil municipal ainsi qu'à tous ceux qui font résonner la caisse du Tambour. Depuis quatre ans, grâce à votre générosité, des recherches sont entreprises partout où le riche passé de Varennes est enfoui. Dans les prochains numéros vous découvrirez des personnages ordinaires à la vie hors du commun. De belles histoires aussi. Ce trésor n'a pas de prix !

La chronique du Repotegaire*

Boire et déboire (s)

Même les leveurs de coude sont frappés ! Tout le monde a entendu parler des « décroissants », ces citoyens favorables à une réduction de la consommation.

Presque du même tonneau, saluons l'initiative des membres du comité d'animation de Larrazet, car l'idée de faire la fête sans alcool ne coule pas de source.

Espérons que cette décision courageuse des bénévoles lomagnols amènera les plus jeunes à prendre de la bouteille. Accoudés alors sur un nouvel art de vivre, ils seront les premiers bénéficiaires de la réduction des accidents de santé et de la route.

Une condition toutefois, que les municipalités ne restent pas en carafe ! Car les recettes des manifestations aussi vont être dézinguées ! Alors, surtout pas de décroissance pour les subventions aux associations. Bien au contraire.

Maintenant, l'enivrement provoqué par ce ballon d'essai ne doit pas conduire aux excès. Car, tendre vers la prohibition serait à coup sûr le meilleur moyen pour que ces bonnes résolutions tombent à l'eau !

* Le râleur

Le Tambour de Varennes

Journal communal indépendant et gratuit

Distribué par messagerie électronique

Parution trimestrielle

tambourdevarennes@orange.fr

Le bourg – 82370 Varennes

Responsable de la publication

Régis Pinson regispinson@orange.fr

Dépôt légal : Annuel – Bibliothèque municipale 31070 Toulouse.

Année de création 2005

Le Tambour de Varennes est publié par l'association du même nom, loi 1901, déclarée à la préfecture de Tarn et Garonne sous le numéro 0822009163 en date du 29 septembre 2005, parution au journal officiel, numéro 46, du 12 novembre 2005.

Cotisation volontaire 10€, par chèque à l'ordre du Tambour de Varennes. Les comptes de l'association sont publiés tous les ans dans le numéro d'automne. Les statuts sont expédiés sur demande. Les copies ou reproductions intégrales ou partielles des textes, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement des auteurs du Tambour de Varennes ou des ayants cause, sont illicites et constituent une contrefaçon sanctionnée par la loi.

Hé, hé, les écolos !

La lecture du dernier bulletin municipal nous apprend qu'en partenariat avec la fédération nationale et l'association « campagne de France », les chasseurs de Varennes mettent en place une opération de plantation de haies.

Réjouissons nous, car la haie est une des merveilles de la nature ! Non seulement, elle offre un abri à toutes sortes d'animaux, elle tempère les effets du vent, elle évite l'érosion des sols et par la même les glissements de terrain qui obstruent si souvent les fossés. Elle protège aussi les jardins particuliers des regards indiscrets, à condition de ne pas être trop haute, car alors elle privatise les vues et fait le jeu des voleurs !

A l'heure où le film plastique est roi de la clôture, nos amis les chasseurs sont au premier plan pour la renaissance du paysage naturel. Qui doute encore qu'un écologiste sommeille en chacun d'entre eux ?

L'Europe ! L'Europe ! L'Europe !!!

Varennes – Elections européennes du 7 juin 2009		
Inscrits	425	
Abstentions	223	52,47%
Votants	202	47,53%
Blancs ou nuls	16	3,76%
Exprimés	186	43,76%
Tête de listes et nuances	Voix	%
Louis Aliot – Front National	19	10,22%
Eddie Pujalon – Divers droite	13	6,99%
Dominique Baudis - Majorité	44	23,66%
J.C Martinez – Extrême droite	4	2,15%
Henri Temple – Divers droite	2	1,08%
S. Torremocha – Extrême gauche	3	1,61%
I. Echeverria – Liste régionale	0	0,00%
Kader Arif – Parti Socialiste	34	18,28%
Alain Terrien - Divers	0	0,00%
Yves Gras – Extrême gauche	0	0,00%
Vincent Jacob - Divers	0	0,00%
Pierre Dulong – Divers droite	0	0,00%
Robert Rochefort - Modem	8	4,30%
Jean Tellechea – liste régionale	0	0,00%
D. de Franclieu – Divers droite	0	0,00%
José Bové – Les Verts	22	11,83%
Robert Raich – Divers gauche	0	0,00%
Patrice Drevet – Divers (verts)	17	9,14%
Raymond Faura - Divers	0	0,00%
J.L Melenchon – PCF et gauche	9	4,84%
Sylvie Barbe – Divers gauche	0	0,00%
M. Martin – Extrême gauche	11	5,91%
J.J Fanchtein - Divers	0	0,00%

Le biogaz enflamme le Tescou !

Qu'il est difficile de préserver notre cadre de vie !

Il y a quelques années c'était le projet d'un aéroport international dans la vallée du Tarn, aujourd'hui c'est la vallée du Tescou qui est menacée par le projet de construction d'une usine de méthanisation. Le sujet est d'autant plus délicat que le procédé est parfaitement écologique et apporterait une solution à de nombreux problèmes de pollution.

Prêtons l'oreille aux propos de Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'Ecologie : « la méthanisation, procédé permettant de produire du compost et du biogaz à partir de déchets organiques, est une belle voie de progrès, cependant il ne faut pas dire que c'est la solution au traitement des déchets, c'est une solution complémentaire parmi d'autres. Il y a eu des déboires au départ, ça a été traité, on tire les leçons de nos erreurs ».

Tout ceci est bien joli, mais qui supporterait une usine à gaz dans son jardin ? D'autant plus que le projet est porté par la communauté de communes du Quercy Vert, qui a pris soin de l'implanter loin de ses électeurs, en limite de son territoire. Les nuisances, non ! La taxe professionnelle, oui !

Même si, d'une manière générale, le citoyen ne réclame pas avec suffisamment d'énergie la diffusion des comptes rendus de réunion des assemblées d'élus, il n'est pas normal que les décisions soient prises dans son dos.

La solidarité avec les familles concernées va de soi, alors pour mettre un peu d'eau du Tescou dans le gaz, prenez contact avec l'association des riverains : tel : 06 33 59 35 70 pascal.serrier@wanadoo.fr

La prochaine réunion se déroulera à la salle des fêtes de Varennes, le mardi 29 septembre à 20h30.

Paroles de lecteurs

☺ J'ai beaucoup aimé la photographie des jardins de Darré Loc, en première page du dernier numéro. *Camille Trégant. Historien. Montauban.*

☺ C'est un lien utile, une richesse, continuez ! *Monseigneur Guy Terrance, vicaire général du diocèse de Nice, enfant de la paroisse de Varennes.*

☺ Le tambour de Varennes, nouvelles d'hier et d'aujourd'hui qui font écho à notre mémoire d'anciens du village... *Janine et René Vacquié, au village.*

☺ Le récit de l'autopsie pratiquée en plein cimetière de Puylauron m'a empêché de dormir de nombreuses nuits. *Anonyme de Varennes.*

@ L'article "autopsie d'un crime à Puylauron" se lit comme un roman policier, on en redemande!!!

Bravo . *Chantal Touron dite Tatïe Pou, au village.*

VARENNES

Les feux de la fête se sont éteints



L'apéritif sous les marronniers. Photo DDM

Tout a commencé avec le bal disco du vendredi soir, animé par Félix Mix. Pour la soirée du samedi, l'orchestre Ricci, aux sonorités plus classiques, diffusait une musique destinée à des danseurs intergénérationnels. Le dimanche matin, le tournoi de football amical entre les papas et les fistons s'est déroulé dans une ambiance détendue et familiale. La messe paroissiale chantée par la chorale était suivie du dépôt d'une gerbe au monument aux morts par le président du comité Julien Poujol qui invitait

l'assistance à un apéritif traditionnel sous les marronniers. Pour clôturer ces festivités, la soirée dansante du dimanche était animée par Copacabana, avec des accords musicaux plus sonores et des rythmes modernes. Les concours de pétanque du samedi et du dimanche ont connus un franc succès. Les feux de la fête du village se sont éteints, les flonflons des manèges pour enfants également, et chacun pense déjà aux prochaines festivités du mois d'août, avec la fête de Puylauron.

Puylauron en deuil. C'est par un temps maussade que la famille et les amis de Marcel Boudy se sont retrouvés en la chapelle de Puylauron pour célébrer ses obsèques. Marcel, né le 28 mars 1918, à Puylauron, était le fils cadet d'une des plus anciennes familles de Puylauron, avec sa sœur Fernande et son frère Hubert.



Il a eu la malchance de faire partie des recrues qui ont enchaîné service militaire et camp de prisonniers. Il fait donc deux ans de service légal et cinq ans prisonnier en Allemagne, dans les environs de Nuremberg. De retour de captivité, il se marie en 1950, au Born, avec Delphine Delpech. Le couple s'installe à la ferme familiale et aura la joie d'avoir deux enfants, Serge et Sylvie. C'est tout naturellement que Marcel suit l'exemple de son grand-père et de son père pour être élu conseiller municipal durant dix-huit ans. Sa fierté était d'avoir vu sa fille Sylvie perpétuer cette tradition dans la famille. Fidèle aux associations d'anciens combattants, il sera porte-drapeau durant quatorze ans. Marcel s'engage également dans le Club des aînés et fera partie de plusieurs conseils d'administration, ainsi que du groupe de danseurs du club. Sa passion la plus importante sera la danse, aux rythmes de l'accordéon, la fête de Puylauron étant pour lui l'occasion rêvée pour exprimer cette passion. Marcel s'est éteint à l'âge de 91 ans. C'est une figure importante de la mémoire de Puylauron qui nous a quittés, ses obsèques dans la petite chapelle de Puylauron en sont le témoignage. Que sa famille trouve ici l'expression de nos condoléances attristées.



Une foule de paroissiens et de gens du voyage ont pris part, dimanche matin, à la messe anniversaire du père Salesse (en chasuble rouge) en l'église de Sainte-Livrade. Photo DDM, B. Gay.

Sainte-Livrade. Soixante ans de sacerdoce pour le père Louis Salesse.

Le curé des gitans a fêté son jubilé

Dimanche matin, la petite église de Sainte-Livrade était comble pour fêter le jubilé du père Louis Salesse. Soixante ans de sacerdoce célébrés avec simplicité et générosité, un peu à l'image du curé qui dessert depuis neuf ans les églises de Lizac, Sainte-Livrade, Montecot et Saint-Amans. C'est du moins le message qu'a transmis la représentante des paroissiens à l'entame de la célébration: «Au fil du temps, on a appris à connaître votre caractère bien trempé... On sait, toutefois, qu'on peut compter sur vous en toutes circonstances.» Et de conclure: «On espère vous garder à nos côtés dix ans de plus.» Au diable le petit brin égoïste, qui traduit aussi un nombre de prêtres qui

va décroissant, cette requête avait valeur d'hommage pour les actions du père Salesse. Elle a trouvé un écho par la voix de la représentante de l'aumônerie des gens du voyage. Le père Louis Salesse faisant aussi fonction d'aumônier diocésain des gitans. «Cher père Louis, il y a dix ans de cela, pour vos 50 ans de sacerdoce, je m'étais adressé à vous avec une citation d'Antoine de Saint-Exupéry: «On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.» C'est avec un petit poème que je souhaite aujourd'hui vous célébrer.»

compréhension du curé à l'égard d'un peuple souvent rejeté. «Vous avez su vous fonder dans notre société, déclara l'intervenante avant de conclure sur un joli vers: à Dieu le Gitan dit merci de lui avoir fait connaître son cher père Louis.» A l'issue de la messe à laquelle ont pris part plusieurs ecclésiastiques dont le père Pierre Sirgant, paroissiens, gens du voyage, famille et amis ont partagé le verre de l'amitié sous un abri joliment baptisé pour l'occasion «Tente Espérance». Ils ont été rejoints par les maires de Moissac et Lizac, Jean-Paul Nunzi et Bernard Garguy, ainsi que par le conseiller général, Guy-Michel Empociello.

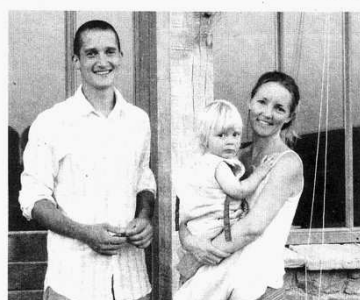
AU CHEVET D'UN PEUPLE SOUVENT REJETÉ
Des mots simples mais ô combien significatifs de la capacité de

Le Père Louis Salesse, aumônier diocésain des gitans et des gens du voyage, est un descendant de Jean Joachim Latrobe (biographie dans le tambour de Varennes numéro 2).

BRUNIQUEL

Jenny et Boris ont construit leur maison écologique

Ils l'ont fait, ils sont prêts à témoigner. Boris et Jenny Prat ont construit de leurs mains une maison triplement écologique: des matériaux à faible impact écologique pour la construction, efficacité énergétique maximum, habitat totalement sain. Autrement dit, ils ont construit en bois, en chanvre et en terre du jardin pour l'essentiel; ils n'utilisent que très peu de chauffage, pas du tout de climatisation et l'eau est chauffée par le soleil. Ils n'ont eu besoin ni de colle ni de solvant ni d'aucun matériau industriel, une maison d'avant - et peut-être d'après - l'usage du plastique.



Boris et Jenny ouvrent leur porte samedi 4 juillet. Photo DDM.

maison n'est pas totalement terminée, mais dès à présent, ils peuvent vous parler de leur expérience en matière de construction en terre crue, de toilettes sèches, d'assainissement individuel par filtre planté, de récupération d'eau de pluie et de poêle de masse.

VISITE SAMEDI
Le CAUE et l'espace info énergie se sont intéressés à cette expérience, et ils organisent une visite collective de la maison de Boris et Jenny le 4 juillet à 14 heures. Il faut prendre rendez-vous au 05 63 91 42 70.

Dès le début de l'aventure, le couple a ouvert un blog où sont relatés toutes les étapes de la construction, les grands et les petits moments de leur vie de bâtisseurs aux champs. À consulter sur <http://lesnouveaux.blogspot.com>

Tempête sur le lavoir.

Depuis plusieurs mois, un vent hostile souffle sur la mairie de Varennes. Entre Noël et le jour de l'an 1852, c'est l'apogée.

Il faut dire que le maire, Jean Antoine Crubilhé, ne fait pas l'unanimité. Mis en place, en 1848, par le préfet, après l'élection à la présidence de la République du futur Napoléon III, il souffre de n'avoir pas été élu par les conseillers municipaux. Ses prédécesseurs ne l'ayant pas été non plus, il faut donc chercher ailleurs pourquoi ce déchaînement de passions !

En fait, le conseil municipal, élu par les citoyens, n'accepte pas le fait du prince et refuse de donner son assentiment à cette nomination. On peut penser aussi que la proximité de la prochaine élection municipale, n'est pas étrangère à ces violentes bourrasques !

Selon le maire, le conseil est sous la coupe d'un clan familial « **ils sont trois beaux-frères, les autres cousins ou oncles et neveux par alliance, comment veut-on qu'un maire puisse être au dessus de toute cette parenté** », se lamente-t-il dans un courrier adressé au préfet. Il se garde bien de nommer quiconque, mais se plaint que lorsque l'un d'eux prend la parole, il est aussitôt applaudi par les autres. Lors du dernier conseil, les élus lui ont dit : « **nous sommes les maîtres et l'on fait ce que bon nous semble** ».

Chaude ambiance !

Sa lettre est une réponse à une « dénonce » expédiée au préfet, un mois plus tôt, par quelques conseillers qui lui reprochent de ne pas entretenir les édifices publics, alors que les travaux ont été votés. A demi mot, il reconnaît s'être fait sonner les cloches par les habitants parce que la réparation de l'horloge publique avait pris un peu de retard.

Mais, la grande affaire : c'est le lavoir !

Situé en contrebas de l'église, en bordure du chemin de Villemur, il est dans un piteux état. Les femmes sont les premières à pâtir de la vétusté des lieux, alors, par conseillers municipaux interposés, elles bassinent le maire dans l'espoir qu'il entreprenne l'empierrement des bacs de lavage et de rinçage.

Malgré le bien fondé de leur requête, la rénovation n'aura pas lieu ! La somme votée ne représente qu'une misère et ne permet pas d'engager les travaux. Les lavandières repasseront ! Il leur faudra patienter encore presque cent ans avant d'avoir droit au chapitre !

En dehors des séances du conseil, la vie au village est heureusement beaucoup plus gaie. La lecture de ces différents courriers nous éclaire sur le jeu favori des enfants qui courent sur le toit de l'église pour attraper les oiseaux nichés sous les tuiles canals. Les gamins accèdent à la toiture de l'édifice religieux par une trappe intérieure que les conseillers envisagent de fermer à clé, ...un jour ! En attendant les enfants s'amuse !



A droite la grosse cloche et le toit de l'église.

C'est aussi durant ce mandat municipal que la grosse cloche de l'église est mise en place. Le parrain et la marraine sont respectivement, le fils du maire et la fille de son principal rival. Tous ces noms ainsi que ceux des conseillers sont figés dans le bronze pour un instant de concorde encore palpable aujourd'hui dans le clocher de l'église sainte Germaine.

Par contre en dehors des affaires religieuses, le linge sale ne se lave toujours pas en famille. Le 22 septembre 1853, le maire est contraint de se justifier de nouveau auprès du préfet, en réponse à une autre « dénonce » expédiée huit jours plus tôt par ceux qui lui savonnent consciencieusement la planche.

Il écrit : « **il est bien pénible pour moi d'être soumis au caprice de quelques turbulents qui cherchent sans un motif raisonnable à me nuire auprès de l'autorité supérieure. Je suis maire de la commune de Varennes, je crois remplir mon devoir et si parfois je me trompe c'est sans le connaître, pourquoi serais-je toujours exposé aux rapports insignifiants des ambitieux ...** ».

Il explique que les réparations au lavoir n'ont pas été effectuées car la somme votée ne représente que 70 francs, alors qu'il faut 120 francs pour garnir le lavoir en pierre de taille de Puycelci, comme le souhaitent les habitants qui se plaignent.

Le maire est beau joueur, à l'en croire il n'a aucune rancune envers « ses bons administrés ». Peut-être ! En tous cas, il sort lessivé de tout ce déballage !

Le 16 novembre suivant, il laisse sa place à Martial Gerla pour un long règne de vingt trois ans avec l'appui du conseil municipal, cette fois ci !

Outre la rénovation tant attendue, ce dernier mènera à bien, quelques temps avant la fin de son dernier mandat, la construction du lavoir de la Bécario qui fait encore, aujourd'hui, la fierté de notre commune. Quant à l'antique lavoir, il devra attendre presque cinquante ans avant de revenir sur le devant de la scène. Le scénario est identique : le lavoir est hors d'usage !

Le premier magistrat est Eugène Crubilhé. C'est le fils de l'infortuné maire des années cinquante. Au cours du 19^e siècle, son grand-père, et son arrière-grand-père sous Napoléon Bonaparte, ont occupé également le fauteuil.

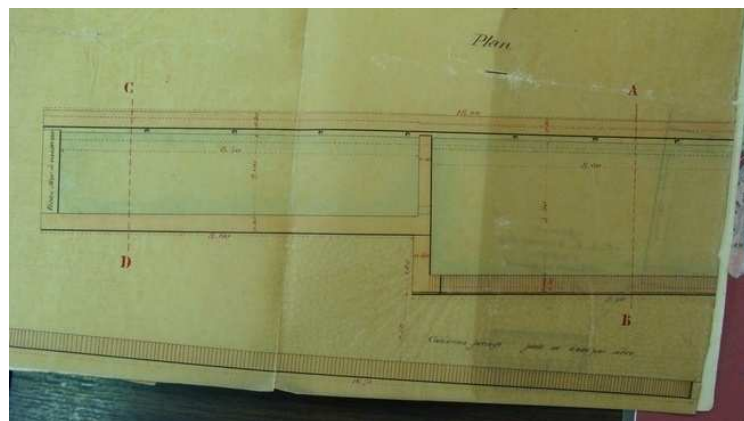
Il a succédé à Martial Gerla, et lui, il ne craint personne. Ce serait plutôt le contraire ! Outre son caractère bien trempé, Eugène Crubilhé dispose d'une légitimité incontestable. En effet, depuis la période révolutionnaire, c'est le premier maire élu par le conseil municipal !

Sous sa présidence, le 14 mai 1899, le conseil municipal examine le projet de réfection du lavoir. Le montant des travaux s'élève à 487 francs. La commune dispose de 300 francs de ressources votées et la commission départementale accorde une subvention de 40 francs. Il manque donc 147 francs !

Deux mois plus tard, le conseil municipal décide que : « **vu l'urgence, il y a lieu de construire le plus tôt possible le lavoir projeté** », auquel les élus décident d'adjoindre un abreuvoir pour le bétail. La commune vote la somme de 147 francs, qui sera prise sur les fonds libres de la commune et portée au budget supplémentaire de 1899.

Le conseil demande que les travaux soient exécutés de gré à gré, ou du moins que l'adjudication ait lieu à la mairie, pour que les artisans de Varennes puissent en profiter.

C'est sans compter sur Ernest Brunet, le curé de la paroisse qui, depuis des années, se bat comme un beau diable pour la reconstruction de l'église du village. Celle-ci, en très mauvais état, représente un réel danger pour les paroissiens. Par ailleurs, afin de disposer d'un étage supplémentaire, la municipalité envisage de rehausser la toiture de la mairie. Sainte Germaine et Marianne auront le dernier mot, et les blanchisseuses se retrouvent, une fois de plus, dans de beaux draps !



Plan du lavoir

Il leur faudra attendre, le premier juillet 1906, soit un an après l'inauguration de la nouvelle église, pour que le conseil réuni en séance budgétaire décide que : « **considérant que cette amélioration s'impose plus que jamais, les eaux devenant de plus en plus rares dans le village, la construction du lavoir est urgente...** ».

Dés lors, l'affaire est menée tambour battant par le maire avec l'aide du très zélé secrétaire de mairie, Jean Estabes. Celui-ci, est aussi l'instituteur de l'école publique. Républicain tendance intégriste, il a une forte propension à voir des adversaires politiques partout !

Curieusement l'adjudication se déroule le dimanche 29 juillet 1906 à 13 heures, dans la salle de la mairie. Le montant de l'estimation n'a pas varié, et Jean Terrancle, maçon de Varennes, emporte l'adjudication. Faute de concurrent, il est vrai ! Mais peu importe, c'est un excellent artisan à qui l'on doit la construction de plusieurs maisons, parmi les plus belles de la commune.

Pressé par le secrétaire de mairie, Jean Terrancle exécute les travaux sans tarder, bien que les services de l'Etat n'aient pas encore donné leur accord !

Le lavoir est terminé depuis quelques semaines lorsque le dossier revient en mairie. Stupéfaction générale ! Il n'est pas approuvé par l'architecte départemental ! Celui-ci souhaite voir apporter quelques modifications, notamment : « la profondeur d'eau, un mètre pour le lavoir est trop grande, car sans exclure tout danger pour les personnes, elle rendra très difficile la recherche du linge ou étoffes que les laveuses pourront laisser choir. Il y a donc lieu de la réduire à 0,40 mètre. Le devis fourni est sans doute incomplet car d'après le plan en coupe l'accès de l'abreuvoir sera impossible. Enfin l'attention de l'auteur du projet doit être appelée sur la difficulté probable qu'aura l'entrepreneur pour approvisionner des dalles calcaires de 0,07 d'épaisseur ».

Il en faut plus pour démonter Eugène Crubilhé. Le 10 janvier 1907, il écrit au préfet en lui rappelant que par lettre du 3 mars de l'année précédente, c'est le représentant de l'Etat, lui-même, qui lui a conseillé de mettre en adjudication les travaux de construction du lavoir. Malicieusement, il lui rappelle aussi que les plans et devis se sont éternisés dans ses bureaux durant sept ou huit ans ! Il conclut en disant que : « dans ces conditions nous avons cru le projet approuvé, car le dernier plan soumis à votre approbation n'était pour ainsi dire que rectificatif du premier et devait profiter de l'approbation déjà reçu ».

Pour le maire les choses sont claires ! Ce qui ne l'empêche pas de passer un savon au secrétaire de mairie qui a cru bon d'avancer, sur ses fonds personnels, 200 francs à Jean Terrance dont la facture n'a pas été honorée par le trésorier payeur, compte tenu de l'imbroglio administratif.

De toute évidence, dans cette affaire, le secrétaire de mairie ultra républicain n'est pas tout blanc !

Pour preuve, la lettre explicative, adressée à la préfecture, dans laquelle il disculpe le maire sans oublier toutefois de l'égratigner au passage : « Monsieur, vous rappelez vous l'instituteur de Varennes qui vint il y a un peu plus d'un an, vous prier d'activer l'approbation d'un projet de lavoir. Il paraît que ce projet soulève des tempêtes. Voici à son sujet toute la vérité. Le lavoir étant très avantageux pour tout le village et particulièrement pour moi, et le premier dossier traînant dans vos bureaux depuis des années je crus bien faire, pour arriver à une solution, de faire dresser par

monsieur l'agent voyer cantonal et sous le couvert de ma signature, un nouveau devis que je croyais devoir être approuvé en peu de jours. Comme la saison était favorable et qu'un pareil travail ne pouvait se faire l'hiver, je conseillai au maire de mettre en adjudication, à la mairie, sachant que Jean Terrance, le seul maçon républicain de la localité soumissionnerait. Ce qui advint. Et le travail fut fait. Quant au maire, il n'est responsable de cette anomalie qu'après moi, et s'il devait payer de son argent la dépense, je la prendrais plutôt tout entière à ma charge. C'est de la simple justice, et je suis convaincu que l'affaire prenant cette tournure messieurs Vigouroux et Muratet ne s'opposeront plus à l'approbation. Ce n'est pas que je porte dans mon cœur un maire réactionnaire et égoïste ; mais à chacun sa responsabilité. Croyez, monsieur, à ma parfaite considération ...». Cette lettre clos définitivement le dossier.



Été 2009, le lavoir en cours de rénovation.

Le premier jour du printemps 1907, les femmes prennent enfin possession du lavoir flambant neuf. Quant à Jean Terrance, il est finalement payé. L'architecte n'est pas en reste, il envoie sa facture représentant 5% du montant des travaux, le jour même.

Bien des années plus tard, le lavoir sera couvert.

L'arrivée de l'eau courante en 1968, mettra fin progressivement à son activité. Supplanté par la machine à laver, il tombera dans l'oubli avant d'être restauré dernièrement par la municipalité.

Ce lieu, jadis consacré au dur labeur des femmes, dépositaire de petits et grands secrets, aujourd'hui simple plaisir des yeux, est pour la mémoire des hommes le témoin d'un autre temps.

Sources :

Archives municipales.

Archives départementales, série O.